



© iStock



Niveaux  
8-11 ans

# KIT D'ANIMATION

*Découvrir ses droits en s'amusant*

Kit d'animation pour activités périscolaires et de loisirs



unicef   
FRANCE

[www.myUNICEF.fr](http://www.myUNICEF.fr) #myUNICEF



CIDE30<sup>e</sup>  
CONVENTION INTERNATIONALE  
DES DROITS DE L'ENFANT

# Introduction

## Pourquoi utiliser ce kit d'animation ?

Afin de pouvoir mettre en œuvre leurs droits, les enfants ont besoin en premier lieu de les connaître. C'est dans cet objectif qu'est proposé ce kit d'animation pour les activités périscolaires et de loisirs.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires de 2013, l'UNICEF France s'associait à l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC) pour proposer aux animateurs de nouvelles activités périscolaires (NAP) un premier kit d'animation dédié à la compréhension et à la promotion des droits de l'enfant.

Cette nouvelle édition proposée en 2019 permet d'approfondir et de diversifier les activités de sensi-

bilisation proposées dans le cadre périscolaire, ainsi que de proposer des activités adaptées aux besoins et envies des enfants de 5 à 8 ans et des enfants de 8 à 11 ans.

Ce kit pourra notamment être déployé dans le cadre de la mise en œuvre par les collectivités du plan mercredi.

Enfin, 2019 est une année particulière pour les droits de l'enfant car l'année marque le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)



## Comment utiliser ce kit d'animation ?

Ce kit d'animation est découpé en deux cycles qui correspondent à deux droits différents. Parmi les 54 articles de la Convention internationale des droits de l'enfant, certains droits ont été ciblés au vu de leur pertinence pour les enfants de 8 à 11 ans. Ainsi, l'animateur pourra faire évoluer l'enfant dans la prise de conscience et l'appropriation de ses droits.

Trois propositions sont faites aux animateurs dans chaque cycle : trois activités pour connaître et comprendre le droit, une proposition de contribution à la vie du centre et un temps fort, qui pourra permettre de

faire vivre les droits de l'enfant au quotidien dans votre centre. À travers chacune des activités, les enfants sont amenés à partager leurs perceptions, à découvrir ce que recouvrent les droits de l'enfant, à donner leur avis sur des questions concrètes sur leur quotidien, tout en sollicitant des compétences variées.

Nous vous conseillons de préserver l'ordre des cycles proposé dans le kit.

Les centres sont invités à fêter leur engagement à l'UNICEF en participant à UNIDAY au mois de mai.

## À propos de ce kit d'animation

### À propos de l'UNICEF

L'UNICEF promeut les droits et le bien-être de chaque enfant, dans toutes ses actions. Nous travaillons dans 190 pays et territoires du monde entier avec nos part-

naires pour faire de cet engagement une réalité, avec un effort particulier pour atteindre les enfants les plus vulnérables et marginalisés, dans l'intérêt de tous les enfants, où qu'ils soient. Pour plus d'informations sur l'UNICEF et son travail : [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)

### À propos de l'IFAC

L'institut de formation, d'animation et de conseil est une association nationale à but non-lucratif, à vocation éducative, sociale et territoriale. L'ifac se situe parmi les acteurs majeurs de l'éducation populaire, avec une vision pratique dans la réponse aux besoins des

personnes, de la petite enfance au troisième âge. Son réseau national agit, avec ses adhérents et ses usagers, dans les champs de l'animation socioculturelle, de l'enfance, de la jeunesse, de la citoyenneté et du développement local. <https://www.ifac.asso.fr>

**Directeur de la publication :** Jean-Marie Dru  
**Responsable de la rédaction :** Juliette Chevalier  
**Rédaction :** Clémentine Beaumarié, IFAC

**Coordination éditoriale :** UNICEF France  
**Conception graphique :** Badychurch  
**Dépôt légal :** novembre 2019

# Sommaire

<b>1-DROIT À L'ÉDUCATION.....</b>	<b>4</b>
Activité 1 Connaître son droit : C'est quoi l'éducation ?.....	5
Activité 2 Connaître son droit : Apprendre à apprendre .....	9
Activité 3 Comprendre son droit : Musée des enfants .....	11
Activité 4 Vivre son droit : Boîte à livres .....	12
Activité temps fort « Sortie culturelle ».....	13
<b>2-DROIT À L'ÉGALITÉ.....</b>	<b>14</b>
Activité 1 Connaître son droit : Convention internationale.....	15
Activité 2 Connaître son droit : Le harcèlement.....	18
Activité 3 Comprendre son droit : Et toi, tu veux être quoi plus tard ?.....	20
Activité 4 Vivre son droit : Le coin de vote.....	23
Activité temps fort « Des stands pour sensibiliser au handicap » .....	25



© UNICEF/ UN0296105

# Le droit à l'éducation

## OBJECTIFS DU CYCLE

- Favoriser l'accès à la culture par le biais de différents médias.
- S'approprier des espaces de cultures dans l'accueil de loisirs.
- Connaître les champs de l'éducation.

## LE CHIFFRE À RETENIR

En 2015, dans le monde, environ 59 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient toujours pas scolarisés, plus de la moitié étant des filles.

## DE QUOI PARLE-T-ON ?

Chaque enfant doit pouvoir apprendre à lire et à écrire. L'éducation est nécessaire pour bien préparer sa vie d'adulte.

L'éducation permet :

- de s'épanouir, d'acquérir des connaissances et de bien se développer pour pouvoir choisir un métier en fonction de son identité, de sa langue, de sa culture, de ses goûts et de ses compétences.

- d'apprendre à se protéger et à protéger les autres des maladies.
- d'améliorer sa vie de tous les jours et de lutter contre la pauvreté.

Les enfants qui ne vont pas à l'école en sont empêchés à cause de :

- la pauvreté : les frais de scolarité et les coûts associés (uniformes, fournitures) peuvent être des barrières à l'éducation. Les familles les plus pauvres sont obligées de retirer leurs enfants de l'école lorsqu'elles n'ont pas assez d'argent pour payer les frais de scolarité et les coûts associés.
- le manque de sécurité : lorsque les enfants doivent parcourir de grandes distances pour aller à l'école, sur des chemins parfois dangereux leurs parents préfèrent alors les garder en sécurité à la maison.
- le travail des enfants : certains enfants travaillent dans les champs, dans la rue ou doivent aller chercher de l'eau pour aider leurs parents. Ils n'ont alors pas le temps d'aller à l'école. D'autres sont obligés de quitter l'école pour travailler dans des conditions extrêmement dangereuses (dans des mines ou pour fabriquer des briques par exemple).
- les conflits : les enfants sont les 1<sup>ères</sup> victimes de guerres. Lorsqu'une école est détruite, ils ne peuvent plus recevoir d'enseignement. Parfois, ils sont recrutés pour devenir des enfants soldats.
- les catastrophes naturelles : de même que dans les conflits, les écoles sont détruites. Les enfants vivent des situations traumatisantes et leur avenir peut être compromis sans école.
- les discriminations, les groupes marginalisés (minorités ethniques, réfugiés, enfants en situation de handicap, etc.) rencontrent des difficultés pour envoyer leurs enfants à l'école. Trop souvent, les enfants perçus comme différents, du fait de leur pauvreté, de leur langue, de leur sexe ou de leur culture subissent des discriminations.

POUR ALLER PLUS LOIN



<https://my.unicef.fr/contenu/comprendrele-droit-leducation>





# Activité 1

## Connaître son droit : C'est quoi l'éducation ?



### MODALITÉS PRATIQUES



#### Matériel

Pour un groupe de 12 enfants, environ 30 photos représentant l'éducation (pages suivante).

Marqueurs / peinture / rouleau de papier blanc / feuilles A4.



#### Durée

1h.



#### Lieu

Intérieur.

### L'ACTIVITÉ À MENER

Nous vous proposons d'animer un « photo-discussion ». Cette méthode permet aux élèves d'échanger entre eux sur un sujet commun.

À partir des échanges du groupe, l'animateur.rice propose de transformer ce temps de discussion en une fresque qui pourra s'accrocher sur un mur du centre.

### LE DÉROULEMENT

#### Photo-discussion :

L'animateur.rice dispose des photos sur la table et invite chaque participant à choisir une photo avec pour consigne : « Choisissez une photo qui représente pour vous l'éducation. Une photo qui vous « parle, qui résonne en vous ».

Au bout de 5 min, les participants peuvent prendre la photo choisie. Si 2 participants ont choisi la même photo, cela ne pose aucun problème, quand l'un aura pris la parole, il donnera la photo à l'autre participant.

Le placement des enfants doit être fait de telle manière que chacun puisse voir et être vu de l'ensemble du groupe. Le cercle est à privilégier.

#### La prise de parole :

L'enfant qui le souhaite montre sa photo au reste du groupe et explique les raisons de son choix.

D'autres enfants peuvent compléter et/ou poser des questions à l'enfant qui a pris la parole. Les enfants présentent leur photo chacun leur tour. Nous vous conseillons une prise de parole spontanée et non dans le sens du groupe.

#### Le rôle de l'adulte :

L'animateur.rice distribue la parole si nécessaire, remercie après les interventions des participants et reformule en une ou deux phrases ce que vient de dire l'enfant pour s'assurer de la compréhension de tous. Il doit être régulateur en cas de besoin (blague/contradictions) et être vigilant aux émotions du groupe.

Parfois la photo discutée peut être vectrice de sujets personnels et d'émotion.

Une fois que chaque enfant a parlé de sa photo, l'adulte rassemble les idées exprimées et invite les enfants à se saisir des matériaux qu'ils veulent utiliser puis, se répartissent l'espace sur la fresque blanche.

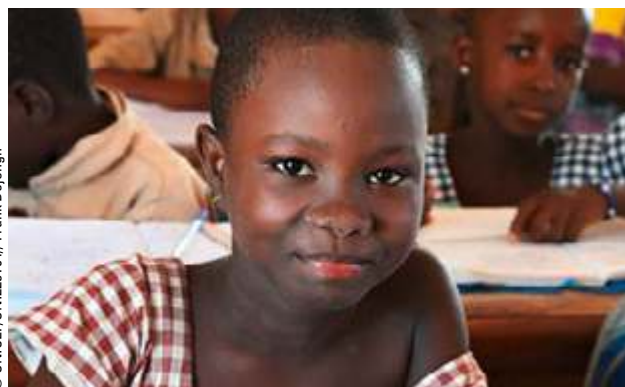
Chacun représente ce qu'il a évoqué lors du photo-discussion, pourra y coller sa photo et écrire le sujet qu'il a choisi.

Ex : Je pense qu'une partie de l'éducation c'est d'aller au sport, on y apprend plein de choses, le sens de l'équipe, la défaite, le fait de surpasser.

Je dessine sur une partie de la fresque un joueur de basket, je colle la photo à côté de mon dessin et j'écris en gros « le sport ».

Si différents aspects de l'éducation n'ont pas été choisis par les enfants. Vous pouvez coller les photos restantes sur la fresque.

## Supports à reproduire pour l'activité 1





# Supports à reproduire pour l'activité 1

© UNICEF/UN0343757/AHattab



© UNICEF/UN0161225/d'Aki

© UNICEF/UN0161225/d'Aki



© UNICEF/UN0161225/d'Aki

© UNICEF/UN0161221/d'Aki



© UNICEF/UN0161238/d'Aki

© UNICEF/UN0161238/d'Aki



© UNICEF/UN0323005/Seng

© UNICEF/UN0322995/Seng



© UNICEF/UN1212029/Haque

© UNICEF/UN1213329/Kanobana



© UNICEF/UN1213329/Kanobana



Supports à reproduire pour l'activité 1







## Activité 2

# Connaître son droit : Apprendre à apprendre



### MODALITÉS PRATIQUES



#### Matériel

Ordinateur (pour visionner des vidéos) feuilles/ feutres/livres.



#### Durée

Une séance de 45 mn à 2h permet une sensibilisation sur la manière dont nous apprenons. Proposer plusieurs séances permet des exercices plus nombreux pour comprendre de manière plus approfondie la manière dont on apprend.



#### Lieu

Pour un groupe de 8 à 15 enfants, privilégier l'intérieur, dans un espace tranquille et agréable, avec mobilier facilement déplaçable.

### L'ACTIVITÉ À MENER

Les exercices proposés doivent permettre de découvrir de façon ludique ses propres stratégies d'apprentissage, puis de les renforcer, à la lumière de différentes ressources des neuro-sciences, notamment de la « gestion mentale » de Antoine de la Garanderie. Pour cela, chaque exercice comporte deux phases : les enfants vivent une situation d'apprentissage, puis ils prennent conscience de la stratégie utilisée par leur cerveau.

On constate souvent, avec étonnement, que les enfants de cet âge se passionnent pour ce sujet.

### LE DÉROULEMENT

Les enfants échangent à partir de la question : « Vous êtes-vous demandé comment ça se passait, dans votre tête, quand vous apprenez ? Quelles images, quelles idées cela évoque-t-il chez vous ? ». Selon la direction que prend cet échange, vous choisirez parmi les exercices proposés ci-dessous (ou d'autres à inventer ou trouver dans diverses fiches / ressources liées à cette approche).

#### Pour identifier et renforcer l'attention :

- **Exercice visuel** : Visionner la vidéo suivante : <https://www.enigme-facile.fr/enigme-video-compter-nombre-passes-ballon-gorille-6508>, en fixant son attention sur la consigne, puis débriefer sur ce que l'on a vu et pas vu.
- **Exercice auditif** : Faire écouter une bande-son avec une conversation, et une musique de fond, en ayant donné des consignes d'attention différentes aux enfants (repérer un mot bizarre, l'ambiance relationnelle, les changements de musique, etc.)

Débriefer sur les éléments n'ont repéré par les enfants, conduire une réflexion sur « comment j'oriente mon attention ».

- **Exercice dessin** : Un enfant doit reproduire le dessin (simple) que lui explique son partenaire (guide) qui est derrière lui. Aucune interaction, seulement une explication : le dessinateur ne doit pas réagir (pas de question, aucune réaction), le guide ne doit pas regarder ce qu'il dessine, ni poser de question. Débriefer sur l'importance de l'interaction dans l'échange, sur l'attention et les représentations concrètes précises avant de dessiner, sur la concentration pour donner les bonnes informations dans l'ordre, pour que le dessinateur puisse bien comprendre. Échanges sur l'importance d'une écoute active, et non passive.

### **Pour identifier et renforcer les évocations nécessaires à la compréhension :**

- L'animateur lit une séquence choisie dans un livre d'histoire : Les enfants écoutent en fermant les yeux. Ensuite, ils expliquent (avec des détails précis, visuels et auditifs) les scènes qu'ils se sont représentées. Variante 1 : Interrompre le narrateur au fur et à mesure pour raconter comment très concrètement ils se représentent les scènes que ça leur évoque. Variante 2 : Présenter ensuite des images, des extraits de films sur ce sujet, comparer avec les évocations individuelles, et réfléchir sur les écarts.

La même démarche peut se faire avec de la biologie, de la physique, etc... À la fin de la séance, demander aux enfants ce qu'ils ont particulièrement retenu, et leur demander quelles évocations précises sont liées. Débriefer sur l'importance de se créer des évocations marquantes pour mémoriser.

### **Pour identifier et renforcer l'imagination :**

- Proposer des situations à construire ou résoudre (bricolage, activités manuelles, cuisine, etc.)

Exemples :

- Présenter des wagonnets en boîte d'allumettes, et demander aux enfants « comment faire pour accrocher les wagonnets ? »

- Fournir un lot de pailles et de trombones et leur demander de trouver une idée d'activité ou de jeu amusant à réaliser avec.

- Raconter une histoire, et faire trouver ce qui aurait pu se passer différemment si tel ou tel avait plutôt réagi de telle façon.

- Diverses idées de jeux à trouver sur internet (taper « développer imagination » sur un moteur de recherche). et toujours conclure par une phase de réflexion (en métacognition) : qu'est ce qui s'est passé dans votre cerveau d'après vous ?

### **Pour identifier et renforcer attention / compréhension / réflexion :**

- Organiser un « café philo » : l'animateur pourra utiliser un bâton de parole pour garantir la libre expression. En effet, seul l'enfant qui tient le bâton peut parler. L'objet circule de main en main ou est transmis à l'enfant qui en fait la demande.

Pour identifier et renforcer la mémorisation :

- Utiliser les jeux classiques de type « memory », « burger quizz », ou celui des objets (une quinzaine de petits objets présentés sur la table, qu'on recouvre avant d'en enlever un, que les enfants devront ensuite identifier). Débriefer en demandant : « Quelles stratégies as-tu utilisées ? As-tu vu les objets dans ta tête, les as-tu nommés ou récités dans ta tête ? »
- Demander de réciter un poème, de chanter une chanson, et tout de suite inciter à se représenter « Comment est-ce revenu dans ma tête ? Comment l'ai-je appris ? Est-ce que j'ai utilisé des images, des sons pour cela ? Est-ce que je revois mon cahier, une scène ?... »
- Plus globalement, de nombreux jeux courants ou exercices peuvent être utilisés, en utilisant les activités différentes proposées en soutien de la mémoire (voir notamment les propositions en tapant sur un moteur de recherche « développer mémoire ») et toujours, donc, débriefer ensemble, ensuite, sur les stratégies mises en place pour comprendre comment fonctionne l'apprentissage.





## MODALITÉS PRATIQUES



### Matériel

Objets ronds (couvercle de bocaux, disque, tasse, verre et assiette en carton...) et/ou compas / craies grasses / crayon de papier.



### Durée

2h.



### Lieu

Intérieur.

# Activité 3

## Comprendre son droit : Musée des enfants

### L'ACTIVITÉ À MENER

Organiser un espace dédié aux créations des enfants qui permet aux enfants de les partager.

Le musée peut être installé sur une table, un mur, des marches d'escaliers. Il est important que les adultes et les enfants de l'accueil/du centre puissent le voir facilement et que le nom des enfants soit indiqués (sur l'œuvre, sur une affiche).

Le musée peut vivre au rythme des saisons, des projets, des rendez-vous de l'année. Peu importe le nombre d'expositions, l'essentiel est de fêter chaque nouvelle exposition pour une inauguration à laquelle on peut convier les équipes, les familles, les partenaires. Pour commencer votre musée, voici quelques idées d'activités pour faire à la manière des grands peintres.

L'activité vise à découvrir de grands artistes, des peintres, de sculpteurs, des plasticiens, en essayant de créer une œuvre à leur manière.

Nul besoin de connaître parfaitement la vie de l'auteur ou son œuvre.

Préparer des reproductions des artistes choisis et laisser les enfants manipuler.

L'accompagnement de l'adulte dans ce type d'activité doit s'inscrire dans une démarche pédagogique de laisser faire. Peu importe si ce que fait l'enfant ne correspond pas à l'œuvre originale.

### LE DÉROULEMENT

Montrer, par exemple, « Joie de vivre » de Delaunay. Expliquer aux enfants que ce sont des peintures abstraites et que l'on peut y voir ce que l'on veut. Les enfants peuvent former des petits groupes de deux ou trois et réfléchir ensemble à ce qu'ils voient dans le tableau. Après quelques minutes de discussion, chaque groupe explique ce qu'il voit et le compare aux autres. On peut compléter si nécessaire : il y a des cercles de différentes tailles, certains sont même si grands qu'on ne les voit pas en entier

Imaginer ce que notre tableau devra dire ou raconter. Former les cercles avec le matériel à disposition.

Autres possibilités :

Les "combines" de RAUSCHENBERG

Les "cercles concentriques" de KANDINSKY

Les "Colombes" de MATISSE

Vous pouvez organiser une « inauguration » en invitant les familles et en permettant aux enfants d'expliquer leur œuvre.



## Activité 4

# Vivre son droit : Boîte à livres



### MODALITÉS PRATIQUES



#### Matériel

Grands cartons /  
cagettes / peinture  
(bombe ou acrylique)  
/ cutter / crayons à  
papier / règle / scotch  
de peintre/ décoration  
en annexe.



#### Durée

2h.



#### Lieu

Intérieur.

### L'ACTIVITÉ À MENER

La boîte à livre est une comme une petite bibliothèque permettant à chaque enfant de prendre un livre ou d'en emmener un de manière gratuite. La boîte à lire permet aux enfants d'emprunter des livres, mais aussi d'être sensibilisés au tri et à la réutilisation des objets pour une deuxième vie.

### LE DÉROULEMENT

#### Le contenant :

La forme de la boîte n'a pas d'incidence mais nous vous conseillons de faire en sorte que le gabarit de votre boîte puisse être assez grand pour y coller les décorations prévues en annexe.

Prenez par exemple deux grands cartons. Le premier vous servira de boîte. Dans le second, vous pourrez découper des rectangles pour qu'elles servent d'étagères dans le premier carton.

Pour fixer les étagères, faites des encoches dans le premier carton et insérez l'étagère (qui doit être plus longue d'environ 8 cm de chaque côté). Fixez l'étagère avec du ruban adhésif de peintre sur lequel la peinture adhère (ce qui n'est pas le cas du ruban adhésif classique).

Les étagères peuvent représenter des tranches d'âges ou des catégories de livres.

Vous pouvez également coller plusieurs petits cartons les uns sur les autres et créer ainsi des compartiments.

Évidemment, invitez les enfants à les peindre et les décorer comme ils le souhaitent !

Proche de la boîte à livres, il faut qu'apparaissent les consignes d'emprunt. Faites les écrire par les enfants et faites en sorte qu'elles soient visibles soit par la taille (écrit en gros) soit par l'installation (mises dans un cadre).

Enfin, vous pouvez créer des « stickers » pour reconnaître les livres de la boîte à lire. Ce qui permet aux enfants de les identifier et de les ramener de manière plus efficace. Cela peut-être une gommette ou des étiquettes blanches classiques sur lesquels les enfants ont écrit une petite phrase du type « à ramener à la boîte à lire dès que tu l'as lu ».

Nous conseillons au groupe à l'initiative du projet de tenir un registre des livres qui passent par la boîte à lire et de prendre connaissance des ouvrages avant de les laisser à disposition.

#### Le contenu :

Les enfants qui ont participé à la construction de la boîte peuvent amener les premiers livres et en parler au temps de forum à l'accueil de loisirs ou dans leur classe pour faire de la publicité. Ils peuvent aussi réaliser des affiches à disposer un peu partout dans l'école.





## Activité temps fort « Sortie culturelle »

### L'ACTIVITÉ À MENER

Pour marquer la fin de ce cycle, nous vous proposons de visiter un endroit dédié à la pratique artistique.

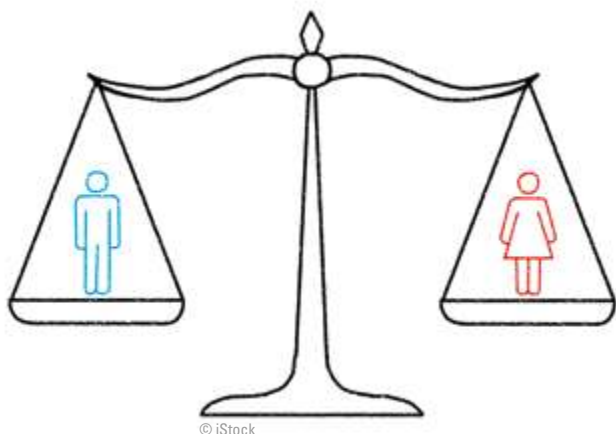
Nous vous conseillons de visiter un lieu inconnu des enfants et dont ils pourraient être « éloignés », non pas physiquement mais dans sa fréquentation. Certains enfants ne se sentent pas autorisés à entrer dans des lieux de culture (musées, conservatoire, galerie..) et peuvent penser que la pratique est loin de leur quotidien.

1-Vous pouvez leur proposer de découvrir les « coulisses » d'un lieu culturel.

Ex : conservatoire, salles de spectacles, studios d'enregistrement, atelier d'artiste de la ville.

2- Vous pouvez aller visiter une exposition permanente/temporaire d'un musée, dont vous avez même étudié l'œuvre pour le musée des enfants ! Les quelques conseils que nous vous donnons :

Préparer votre visite en amont, réaliser une visite seule, anticipez ce qui pourrait les intéresser ou au contraire les ennuyer. Prenez contact avec un membre de l'équipe du musée, ils sont toujours très heureux de recevoir des groupes périscolaires. Servez-vous de la documentation du musée pour donner des informations aux enfants. Il y a régulièrement des « dépliants pédagogiques » réalisés par le musée. On y trouve des informations, et parfois même des jeux !



# Le droit à l'égalité

### OBJECTIFS DU CYCLE

- Habituer les enfants à prendre part aux décisions.
- Sensibiliser les enfants au concept d'égalité.

### LE CHIFFRE À RETENIR

58 millions d'enfants n'accèdent pas à l'école primaire et 63 millions sont privés de collège. 50 % des enfants non scolarisés dans le monde sont des filles.

### DE QUOI PARLE-T-ON ?

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. C'est ce qui est inscrit dans l'article 1<sup>er</sup> de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948, ainsi que dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) de 1989. Mais bien souvent, ce principe d'égalité n'est pas respecté.

#### LES PRÉJUGÉS ET LA DISCRIMINATION

Les préjugés sont des opinions préconçues que l'on a sur quelqu'un. Ils ne reposent sur aucun fait réel mais sur des généralisations sans fondement (exemple : les filles sont comme ci..., les ados sont comme ça...). La discrimination est le fait de traiter une personne ou un groupe de façon particulière et de ne pas respecter le principe d'égalité. Les préjugés peuvent conduire à la discrimination.

Les enfants peuvent être victimes d'actes de racisme ou de tous autres préjugés discriminatoires. Les plus touchés sont :

- Les enfants issus de communautés minoritaires et ethniques qui n'ont pas été intégrées à la société.
- Les enfants handicapés qui ont des besoins spécifiques. Environ 93 millions d'enfants sont handicapés dans le monde, dont la plupart n'ont pas forcément accès à l'éducation, aux soins de santé et au soutien éducatif dont ils ont besoin.
- Les filles qui sont victimes d'attitudes discriminatoires dans certaines cultures. La discrimination empêche la scolarisation de plus de 30 millions de filles dans le monde.
- Les enfants issus de milieux défavorisés.

Source : MyUnicef



<https://my.unicef.fr/contenu/comprendrelegalite-filles-garcons>





© iStock

# Activité 1

## Connaître son droit : Convention internationale



### MODALITÉS PRATIQUES



#### Matériel

Rouleaux de papiers blancs / feutres / peinture / magazines / journaux/plumes / ciseaux / colles / paillettes/exemplaires de la Convention internationale des droits de l'enfant et du quizz CIDE (pages suivantes).



#### Durée

1h.



#### Lieu

Intérieur.

### L'ACTIVITÉ À MENER

L'activité se compose de deux parties. La première permet de découvrir la Convention internationale des droits de l'enfant et la seconde de s'exprimer de manière artistique sur les droits de la CIDE.

### LE DÉROULEMENT

#### Quizz Convention internationale des droits de l'enfant (voir page 16)

L'animateur.rice répartit les élèves en deux groupes et pose une première question à l'un des deux groupes. Avant de donner sa réponse, le groupe doit se concerter pendant quelques secondes et s'assurer que chaque personne est d'accord avec la réponse qui sera donnée. Après avoir répondu, l'animateur.rice valide ou invalide la réponse, puis pose une seconde question à l'autre groupe qui doit également se concerter avant de donner sa réponse. Le quizz se termine lorsque toutes les questions ont été posées.

#### Fresque des droits

L'adulte distribue quelques exemplaires de l'affiche de la Convention internationale des droits de l'enfant aux deux groupes qui disposent d'une bande de papier. Chaque membre est invité à se répartir autour de celles-ci. L'animateur.rice demande aux enfants de représenter le droit qu'ils ont repéré sur l'exemplaire de la CIDE et qui leur semble le plus important. Les enfants peuvent choisir de dessiner, d'écrire, de découper des images dans des magazines/journaux etc. pour représenter le droit choisi. À la fin de l'activité, chaque enfant montre le droit représenté et explique les raisons de son choix.

Les enfants prennent chacun la parole pour montrer leur réalisation. Nous vous conseillons une prise de parole spontanée et non dans le sens du groupe.

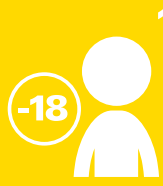
# QUIZZ

## Convention internationale des Droits de l'Enfant.

### Vrai ou Faux

---

- Dans la CIDE, les filles et les garçons ont des droits différents. **(Faux)**
- Dans la CIDE, jouer est un droit. **(Vrai)**
- Dans la CIDE, l'accès à l'éducation n'est pas obligatoire. **(Faux)**
- Dans la CIDE, le droit d'avoir un certificat de naissance n'est pas obligatoire. **(Faux)**
- Dans la CIDE, les enfants en situation d'handicap ont des droits différents. **(Faux)**
- Dans la CIDE, avoir des vêtements de marque est un droit. **(Faux)**
- Dans la CIDE, les enfants ont le droit de créer ou de rejoindre des groupes. **(Vrai)**
- La CIDE encourage les pays à mettre les enfants en prison lorsqu'ils ont désobéi à la loi. **(Faux)**
- La CIDE protège les enfants contre la vente des enfants. **(Vrai)**
- La CIDE est un texte qui protège les enfants, mais qui leur donne aussi des obligations. **(Faux)**



1  
DEFINITION D'UN ENFANT



2  
MEMES DROITS POUR TOUS



3  
INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT



4  
RENDRE LES DROITS REELS



5  
ROLE DE LA FAMILLE



6  
VIE, SURVIE ET DEVELOPPEMENT



7  
NOM ET NATIONALITE



8  
IDENTITE



9  
NON-SEPARATION DES FAMILLES



10  
CONTACT AVEC LES PARENTS A L'ETRANGER



11  
PROTECTION CONTRE LES ENLEVEMENTS



12  
RESPECT DE L'AVIS DES ENFANTS



13  
LIBRE PARTAGE DES IDEES



14  
LIBERTE DE PENSEE ET DE RELIGION



15  
CREER OU REJOINDRE DES GROUPES



16  
PROTECTION DE LA VIE PRIVEE



17  
ACCES AUX INFORMATIONS



18  
RESPONSABILITE DES PARENTS



19  
PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE



20  
ENFANTS PRIVES DE FAMILLE



21  
ENFANTS ADOPTES



22  
ENFANTS REFUGIES



23  
ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



24  
SANTE, EAU, NOURRITURE, ENVIRONNEMENT



25  
REVOIR LE PLACEMENT DE L'ENFANT



26  
AIDE DES GOUVERNEMENTS



27  
NOURRITURE, VETEMENTS ET LOGEMENT SUR



28  
ACCES A L'EDUCATION



29  
OBJECTIFS DE L'EDUCATION



30  
CULTURE, LANGUE ET RELIGION DIFFERENTES



31  
REPOS, JEU, CULTURE ET ARTS



32  
PROTECTION CONTRE LE TRAVAIL DANGEREUX



33  
PROTECTION CONTRE LES DROGUES



34  
PROTECTION CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES



35  
PREVENTION DE LA VENTE ET DE LA TRAITE



36  
PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION



37  
ENFANTS EMPRISONNES



38  
PROTECTION EN TEMPS DE GUERRE



39  
RETABLISSEMENT ET REINTEGRATION



40  
ENFANTS AYANT DESOBEI A LA LOI



41  
APPLICATION DES MEILLEURES LOIS



42  
CONNAISSANCE DES DROITS DE L'ENFANT

43-54



43-54  
FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION

# CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT





## Activité 2

# Connaître son droit : Le harcèlement

### L'ACTIVITÉ À MENER

L'activité se compose de deux parties. La première permet de définir le harcèlement avec les enfants et la seconde de mettre en scène des situations de harcèlement avec l'intervention de l'adulte.

### LE DÉROULEMENT

Installez une grande fresque blanche de manière à ce qu'elle soit vue de l'ensemble des participants.

Placez les enfants (sans tables) en arc de cercle, cela favorisera la prise de parole et l'écoute de chacun (au sol, sur des tapis, sur des chaises...)

La séance commence par demander aux enfants ce qu'est le harcèlement et comment le définir.

Lorsque les enfants énoncent un mot-clé, ils peuvent aller le noter sur la fresque. L'adulte doit reformuler ce que dit l'enfant, demander leur avis aux autres enfants et donner des exemples.

Autres idées de questions :

Quels comportements définissent le harcèlement ?

Comment sait-on que c'est du harcèlement ?

Si je dis tous les jours à un enfant que je le trouve beau, est-ce du harcèlement ?

Quelle est la différence entre la moquerie et le harcèlement ?

Une fois que les éléments les plus importants ont été donnés par les enfants, la deuxième partie de l'atelier commence :

Les enfants se répartissent en groupe (jusqu'à 6) mais le nombre importe peu.

Ils vont avoir environ 30 min pour inventer une fausse situation de harcèlement (dans la cour, la classe, la rue...)

Leur saynète doit prévoir un rôle pour chacun et présenter un « début », « un milieu » et « une fin ».

L'adulte passe pendant les écrits pour vérifier le sens des saynètes écrites par les enfants.



### MODALITÉS PRATIQUES



#### Matériel

Rouleaux de papier blanc / marqueurs.



#### Durée

1h30 - 2h.



#### Lieu

Intérieur.

Une fois l'écriture terminée, chaque groupe va présenter sa saynète devant les autres enfants.

L'adulte va « couper » les enfants après chaque partie importante pour faire interagir le public.

Question après la 1<sup>ère</sup> « coupure »

Qu'est-ce que vous voyez ?

Quels sont les éléments qui font penser que c'est du harcèlement ?

Que pensez-vous ressentir si vous étiez à la place de l'enfant ?

Pourquoi pensez-vous que les enfants font subir du harcèlement ?

Après l'intervention des enfants, la saynète continue. Il est possible de « débriefier » à la fin de la saynète ou alors juste avant que l'adulte intervienne (dans chaque présentation des enfants, un adulte doit intervenir).

Après chaque passage d'enfants, on peut leur demander ce qu'ils ont ressenti, comment ils ont imaginé leur saynète, ce qui a été le plus facile...

Après le passage de tous les enfants, l'adulte clôture en rappelant les éléments qui font penser à

du harcèlement et sensibilise les enfants sur le fait qu'ils doivent prévenir un adulte lorsqu'ils voient une situation de harcèlement.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que ce type d'atelier peut entraîner des « confidences », préparez-vous au fait que certains enfants peuvent profiter de cette séance pour se confier sur une situation qu'ils ont vécue, qu'ils vivent ou à laquelle ils ont assisté.

Si cela arrive, nous vous conseillons d'aller en parler à d'autres adultes (collègues, directeur de l'accueil, professeurs des écoles.) Ne réglez pas cette situation seul(e). Dites à l'enfant que les adultes sont là pour les protéger et que des solutions vont être réfléchies pour stopper la violence qu'il pourrait subir.

Des associations et notamment le 119, se rendent extrêmement disponibles pour donner des conseils aux adultes. N'hésitez pas car vous ne devez pas garder pour vous une situation d'enfant en danger. Si l'enfant vous parle, c'est qu'il vous fait confiance et qu'il pense que vous pouvez le protéger.



# Activité 3

## Comprendre son droit : Et toi, tu veux être quoi plus tard ?

### L'ACTIVITÉ À MENER

Réaliser une affiche « stop aux clichés » afin de sensibiliser les enfants à la non-discrimination.

### LE DÉROULEMENT

#### Étape 1 : l'atelier de discussion

Avant de réaliser l'affiche, il est nécessaire d'organiser un atelier de discussion autour du thème de l'égalité : filles/garçons, handicap, etc.

Par exemple :

Se demander quels stéréotypes sont associés aux filles et aux garçons et d'après eux pourquoi ?

L'idée de l'atelier n'est pas de dire qu'il n'y a pas de différence mais bien de souligner qu'une fille n'est pas forcément habillée en rose et qu'un garçon ne joue pas forcément au foot.

L'adulte note sur une feuille toutes les propositions des enfants, une fois que tous les éléments ont été dits, il peut y avoir un tri des propositions pour éviter que l'affiche soit trop surchargée.

Les enfants se répartissent les « clichés » et les représentent en dessin.

Les enfants se répartissent selon le thème ayant retenu leur intérêt. Peu importe si les différents groupes ne sont pas équilibrés numériquement. L'important est que l'enfant est choisi le thème sur lequel il va créer son affiche.

#### Étape 2 : Collecter des informations sur les thèmes retenus

Grâce aux ateliers précédents, les enfants disposent de connaissances sur les thèmes qu'ils ont choisi d'illustrer. À défaut, il conviendra de prévoir un temps de recherche adéquat sur le site Internet de l'UNICEF ([www.my.unicef.fr](http://www.my.unicef.fr)).

Les enfants, divisés en plusieurs groupes, réaliseront des affiches pour une campagne de mobilisation à destination de leurs camarades, de pairs à pairs.



### MODALITÉS PRATIQUES



#### Matériel

Grandes affiches blanches / feutres / colle / papier de couleur.



#### Durée

1h30.



#### Lieu

Intérieur.



Les informations collectées feront l'objet d'une validation par l'animateur.

### Étape 3 : Choisir un moment clé, planifier

Pour donner encore plus d'impact et de visibilité à l'action, les enfants peuvent diffuser leur affiche à l'occasion d'un événement local, d'élections municipales, quand le sujet de l'affiche est un sujet d'actualité, quand l'UNICEF est fortement présent dans les médias, le 20 novembre (jour anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant)...

### Étape 4 : Définir le message à transmettre

Les enfants identifient le message qu'ils veulent faire passer à partir du thème choisi, la cible et les objectifs définis pour la campagne de mobilisation. Ce message s'exprimera en particulier à travers le slogan qui sera intégré aux affiches (voir plus loin).

### Étape 5 : Déterminer le ton des affiches

Les enfants réfléchissent à l'impact qu'ils souhaitent obtenir sur les gens avec leurs affiches. Il permettra de définir le ton employé (sérieux ou humoristique). Le ton ne s'exprime pas que dans le slogan, il intervient aussi au niveau de l'image.

### Étape 6 : Définir le visuel

Les enfants veulent-ils créer eux-mêmes le dessin, trouver un dessinateur pour le faire, prendre une photo ou choisir plutôt un visuel existant ? S'ils décident de partir d'une photo prise par eux-mêmes, ils pourront ensuite la retravailler/retoucher avec les outils adéquats.

Il est aussi possible de réaliser un visuel qui mélange dessin et photo.

### Étape 7 : Structurer l'affiche

Les enfants organisent les différents éléments qui entrent dans la composition des affiches : le titre (s'ils souhaitent en mettre un), le slogan, l'image/le visuel, d'autres informations... Cela implique de hiérarchiser les informations pour que les affiches soient les plus compréhensibles possible.

Veiller à l'équilibre général entre le visuel et le texte qui l'accompagne.

Les enfants devront faire attention à ne pas surcharger leur affiche : le lecteur doit pouvoir comprendre leur message immédiatement.

### Étape 8 : Créer un slogan

Le slogan est la formulation du message que les enfants veulent faire passer. Il est donc un élément

essentiel des affiches. Il faut bien le travailler. Pour être efficace, il ne doit pas être trop long et l'on doit pouvoir s'en souvenir après l'avoir lu.

Créer le slogan une fois que les images/visuels sont finies.

Tester le slogan/message sur d'autres personnes pour s'assurer qu'il est efficace.

### Étape 9 : Donner de la lisibilité au texte

Les enfants peuvent utiliser des couleurs et polices de caractères différentes et attrayantes, mais sans en abuser, car il faut conserver l'attention du lecteur.

Veiller à ce que les textes ne soient pas trop longs.

Vérifier que les textes ne comportent pas de fautes.

### Étape 10 : Communiquer et diffuser les affiches

Si les enfants décident de les afficher dans un lieu public, il leur faudra bien sûr les imprimer et en demander l'autorisation au préalable.

Ils peuvent aussi les diffuser sur Internet (sur un blog ou site) ou les envoyer à la presse (journal local) pour demander qu'elles soient publiées.

Pour toute diffusion dans l'école ou l'accueil périscolaire ou extrascolaire, il faudra obtenir l'accord de la direction.

Ne pas oublier de respecter le droit à l'image et les règles liées à l'utilisation d'Internet.

Protéger les droits d'auteur des enfants : penser à incruster les noms des enfants du groupe comme auteurs de l'affiche.

N'oubliez pas que l'image créée doit illustrer le thème choisi et être en adéquation avec le message à faire passer.

Les retouches d'images se font à partir de logiciels tels que Gimp, Paint, iPhoto, Photoshop... et nécessitent le matériel informatique et les connaissances d'utilisation adéquats.

Si les enfants décident d'utiliser une image existante ou un document, ils doivent avoir l'autorisation de l'utiliser et indiquer qui en est le propriétaire et l'auteur (le copyright).

Il existe aussi des banques d'images « libres de droits » sur Internet. Enfin, lorsque les enfants photographient une personne, ils doivent recueillir son autorisation écrite ou celle de ses parents si elle est mineure, pour diffuser sa photo.



## Séance 4

# Vivre son droit : Le coin de vote

### L'ACTIVITÉ À MENER

Organiser un « coin de vote » et adopter des méthodes de vote dans l'accueil de loisirs.

### LE DÉROULEMENT

Pourquoi voter ?

L'objectif du coin de vote est de permettre aux enfants de prendre part aux décisions de l'accueil de loisirs.

Avant toute chose, il est nécessaire de bien sélectionner les sujets qui seront soumis à la décision des enfants : prochaines sorties ? Choix de l'heure du coucher ? Achat de matériels pédagogiques pour la salle de jeux ? Les sujets réglementaires ou relatifs à la sécurité relèvent des prérogatives des animateurs. Ils ne peuvent être laissés au libre choix des enfants. A contrario, de nombreux sujets peuvent être discutés avec les enfants alors laissez-vous surprendre !

Dans cette perspective, il paraît important de s'assurer au préalable des modalités de participation :

- les enfants prennent-ils seuls une décision qui sera appliquée à tous ?
- les enfants prennent-ils une décision avec les animateurs ?
- les enfants sont-ils consultés afin d'éclairer ou orienter les débats ultérieurs des adultes ?

Il convient ainsi d'en informer les enfants, par souci d'authenticité et de congruence. Cette distinction est fondamentale pour installer les processus de décision de manière pérenne.

Il peut être judicieux de prévoir un temps d'échange, de débat, d'analyse ou d'idéation, avant de passer à la phase de prise de décision. Il existe de nombreuses techniques d'animation disponibles sur Internet, dans des livres dédiés au sujet, les chapeaux de Bono, on continue / on arrête / on tente, le débat mouvant, le tournoi des idées...



### MODALITÉS PRATIQUES



#### Matériel

- pour l'urne : recyclage d'une boîte en carton avec une fente sur le dessus et la possibilité d'ouvrir la boîte par le dessous pour récupérer les enveloppes.
- pour le matériel de vote : papier de couleur / billes / contenant transparent
- pour le coin de vote : un espace (type une table ou une étagère)



#### Lieu

Intérieur.

**Quels types de décisions :**

Les enfants peuvent voter pour :

**Le matériel à acheter :**

Sur une table, on dispose des catalogues de matériel et on demande aux enfants de choisir un jeu de société par exemple.

**Une décision à prendre :**

Thème des prochaines vacances avec une photo représentant les deux ou trois thèmes possibles.

Le lieu de la sortie

Les élections de délégués

**Il existe différentes manières de voter, vous en trouverez quelques-unes ci-dessous**

- **Le vote à bulletin secret** : pour les sujets sensibles, ou pour initier les enfants à cet aspect de notre démocratie, le vote à bulletin secret est une technique des plus intéressantes. Nous pouvons pousser la mise en situation au plus près du réel. Les enfants disposent d'une carte d'électeur, entrent dans un isolement, glissent dans une enveloppe leur choix qu'ils insèrent par la suite dans une boîte. À voter !
- **Le vote à main levée** : une technique des plus simples, qui mérite amplement d'être réhabilitée. Elle est facile à mettre en œuvre pour une prise de décision binaire (« les enfants "pour" lèvent la main »). Elle conduit les enfants à affirmer leur choix face au groupe..

Variante 1 : comme pour les matchs d'improvisation, les enfants peuvent utiliser 2 cartons de couleurs. Vert = oui. Rouge = non.

Variante 2 : les enfants se déplacent physiquement. Les « pour » se dirigent vers l'arbre. Les « contre » vont vers le banc.

- **12345** : les enfants attribuent une note de 1 à 5 aux sujets présentés. Celui réunissant le plus de points est retenu. Les enfants utilisent leur propre main ou un système de cartes.

Variante : les enfants ne peuvent pas utiliser deux fois la même valeur ou la même carte.

- **Les billes** : les enfants disposent d'un nombre de billes identique. À chacune option soumise à la décision correspond un contenant transparent avec un diamètre fin (exemple un vase). Les enfants insèrent ensemble leurs billes dans le ou les contenants des options de leur choix.

Variante 1 : les enfants votent tour à tour et expliquent au groupe la raison de leur choix.

Variante 2 : l'animateur affiche les différentes options. Les enfants disposent de 100 points à répartir selon leurs aspirations. L'animateur note sur le panneau les choix des enfants et compte les points.

- **Les gommettes** : les enfants disposent d'un jeu de gommettes. Ils collent une ou plusieurs gommettes directement sur l'option de leur choix. On comptabilise le nombre de points.

Variante : jouer sur les couleurs. Il y a 8 choix. Les enfants disposent de 3 gommettes bleues (voix simple) et d'une gommette orange (voix compte double).

**Le coin de vote :**

Le coin de vote n'est pas forcément installé en permanence. Quand vous décidez de faire participer les enfants, vous pouvez préparer un lieu dans le centre où se trouvera :

- Une affiche présentant la raison pour laquelle ils votent, la durée du vote, la méthode choisie, le moment ou les résultats seront présentés.
- Le moyen de vote (urne secrète, contenant de billes, papier de couleur, affiche avec les différentes options proposées par l'équipe et les enfants notent les propositions de la meilleure à la moins bonne)

Vous trouverez des techniques de débat et des outils de prise de décision.





# Activité temps fort

## L'ACTIVITÉ À MENER

L'organisation d'un grand temps de sensibilisation à la notion de handicap. Présenté comme une animation « à stands », chaque enfant pourra participer aux activités proposées seul ou avec ses copains, dans l'ordre qu'il le souhaite.

Si vous souhaitez que chaque enfant découvre tous les stands, vous pouvez préparer des cartes personnelles sur laquelle il y a le nom de toutes les activités et lorsque l'enfant participe au jeu, l'adulte responsable du stand tamponne la carte.

## LE DÉROULEMENT

L'animation peut se dérouler dans le centre ou dans la cour, voire dans un endroit extérieur type parc.

Vous pouvez disposer les stands en arc de cercle ou les disperser, dans ces cas assurez-vous que les enfants situent tous les espaces de jeux.

Un adulte n'est pas obligatoirement derrière chaque stand. Certains peuvent être à utilisation autonomes et les consignes de jeu écrites sur la table pour que les enfants jouent seuls.

Les petits jeux proposés alternent coopération et confrontation, éveil et sensibilisation.

### Exemples de stands et d'activités

**Parcours guidé :** les enfants se mettent en binôme. Un enfant a les yeux bandés, l'autre enfant va le guider. L'animateur installe un parcours à même le sol (corde). Il parsème des « embûches », des feuilles sur lesquelles il note le nom de l'obstacle et les consignes comme un passage piéton avec obligation d'attendre 5 secondes, un trottoir à enjamber... À tout moment, en cas de danger ou de peur, les enfants ou l'animateur peuvent arrêter l'exercice.

- L'enfant « aveugle » marche derrière son guide. Il lui met la main sur l'épaule. Il se laisse guider.
- L'enfant « aveugle » marche devant son guide. Il est conduit dans le parcours par son guide qui lui donne des consignes à haute voix.
- L'enfant « aveugle » se déplace à l'aide d'une canne. Son guide reste à proximité.



### MODALITÉS PRATIQUES



#### Matériel

Cf voir à chaque stand



#### Durée

2h.



#### Lieu

Intérieur/extérieur.

**Parcours de tous les jours** : un enfant doit réaliser un parcours avec les mains attachées dans le dos ou sur le ventre. Un autre enfant suit pas à pas l'enfant en situation pour prévenir tout risque ou l'aider si l'enfant en fait la demande. Au programme : passer sous une table, marcher en équilibre sur un banc, passer dans un cerceau, s'allonger sur un tapis et se relever, faire une roulade... Variante : les deux enfants sont entravés et réalisent le parcours (ex. jambes attachées).

**Jeu dans le silence** : un enfant porte un casque antibruit pour ne pas pouvoir entendre. À chaque étape du parcours, l'enfant doit réaliser une épreuve simple en moins de 1 minute 30 s (lancer un ballon dans un cerceau, dessiner un chat, faire un pas de danse...). Son guide lui explique les consignes. Le binôme compte 1 point par épreuve réussie dans le temps imposé.

**Jeu de l'horloge**. Les enfants, en cercle, les yeux bandés, doivent se passer le ballon le plus rapidement possible de main en main. Le but : améliorer le chrono... et surtout la communication entre pairs. Variante : une autre équipe réalise un relais autour de « l'horloge ». La première équipe est en cercle ; la seconde est en colonne. Au top départ, le ballon de l'horloge circule de main en main de l'équipe 1 pendant que le premier enfant de l'équipe 2 part en courant autour du cercle formé par l'équipe 1. Une fois le cercle fini, il vient taper dans la main qui court autour du cercle à son tour. Une fois que tous les enfants de l'équipe 2 ont couru, le ballon s'arrête. On compte le nombre de tours pour connaître le « temps réalisé ». Les équipes échangent leur place.

**Dessiner c'est pas gagné** : un enfant doit réaliser un dessin à partir des consignes que lui donne son guide. Le dessin initial est caché. Le guide ne peut donner que des consignes orales. Il ne peut mimer, faire un geste avec son doigt pour aider le dessinateur. Il ne peut dire le nom de l'objet à dessiner.

**Quizz** : des images sont disposées sur la table. Une question est notée sur la carte et l'enfant aura au dos, plusieurs réponses possibles. Les enfants peuvent s'aider d'articles de presse, de livres, de documents

à leur disposition pour aller chercher l'information avant de donner leur(s) réponse(s). Les questions portent sur la connaissance générale du handicap : nombre de personnes handicapées en France, pourcentage du nombre de handicap non visibles...

**Top chrono** : l'adulte va donner des consignes extrêmement rapidement aux enfants ayant 10 min seulement pour les réaliser. Donner une feuille de papier et dire assez vite, dessinez un fauteuil roulant en haut à gauche, écrire le mot handicap à l'envers au milieu de la feuille, tourner la feuille et dessiner une rue avec un feu tricolore qui indique la rue dans laquelle on se trouve... Débriefing avec les enfants sur leurs ressentis au moment où ils se rendent qu'ils n'y arrivent pas. Expliquer que certains enfants ont besoin de plus de temps pour comprendre.

**La passe à 10 (jeu en équipe)** : les enfants forment deux équipes. Les enfants se transmettent la balle jusqu'à atteindre 10 passes. L'enfant qui dispose du ballon ne peut se déplacer. Tous les enfants doivent impérativement toucher le ballon. Dans les versions proposées, l'animateur choisit en fonction du groupe si l'ensemble des enfants ou seulement une partie du groupe est concerné par les variantes.

**Version « assise »** : les enfants sont assis par terre à une distance de 2 à 5 mètres les uns des autres. Ils doivent se passer la balle sans pouvoir bouger (se lever, ramper...). Tous les enfants doivent avoir touché la balle pour réussir le jeu.

**Version 1 main** : les enfants ne peuvent se servir que d'un seul bras pour lancer la balle. L'autre bras est placé derrière leur dos. Une fois terminé, les enfants changent de bras.

**Version mimée** : les enfants ne peuvent prononcer aucune parole pendant le jeu.

**Version pirate** : les enfants portent un bandeau sur un œil pour limiter leur champ de vision ou jouent à cloche pied.

**Version mixée** : dans chaque équipe, un ou plusieurs enfants jouent avec l'une des contraintes : assis, main dans le dos, pas le droit de parler, vision limitée.

**Version sourde et malentendante** : les enfants portent des casques antibruit et des bouchons d'oreille.

### LA DÉMARCHÉ

Il est demandé aux enfants d'être à l'écoute de leurs émotions une fois privés de la vue, d'éprouver les difficultés en ne pouvant se déplacer librement, réfléchir aux obstacles du quotidien. À la fin de chaque jeu ou à la fin de la séance, enfants et animateurs partageront leurs ressentis et leurs observations.

Il appartient à l'animateur de sélectionner le ou les jeux qu'il souhaitera proposer aux enfants. Les petits jeux ne nécessitent pas de matériels spécifiques. En cela, les jeux complètent tout à fait les sensibilisations de plus longue durée (exemples en bas de la fiche).

À la fin de cette animation, n'hésitez pas à réunir les enfants pour « debriefer » l'activité.

Qu'ont-ils trouvé difficile ?

Qu'ont-ils ressenti ?

Est-ce que cela a changé leur point de vue sur le handicap ?

Nous vous conseillons aussi de prendre des photos et de les afficher pour que les familles puissent avoir un retour de cette journée. Vous pouvez y ajouter certains commentaires des enfants pour illustrer les photos.

#### **Pour aller plus loin :**

> Les activités d'éveil et de sensibilisation peuvent également se dérouler lors des temps de vie quotidienne.

Par exemple, une partie des enfants pourront participer à un repas dans le noir en portant un masque de sommeil sur les yeux. Dans cette perspective, l'autre des parties des enfants, sans masque, aura pour mis-

sion de les aider si besoin s'ils en font la demande. Il est par ailleurs possible de faire vivre l'expérience à tous les enfants en calfeutrant les sources de lumière du réfectoire.

Sur un autre repas, une partie des enfants pourra également expérimenter les difficultés rencontrées par les personnes sourdes ou malentendantes. Ils porteront un casque antibruit ou des bouchons d'oreilles, et éventuellement en ayant interdiction de parler. Les enfants pourront mimer, montrer, dessiner avec le doigt, écrire (utiliser d'autres facettes de la communication).

Le handisport avec des activités comme la boccia, le torball, le cécifoot, le basket fauteuil... à découvrir auprès de la Fédération Française de Handisport et des associations de handisport.

> Pour l'organisation d'évènement, de projets à long terme ou pour améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher des partenaires spécialisés : Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), les Pôles Ressources Handicap ou encore les associations dédiées au handicap.

#### > Ressources UNICEF

- Présentation du handicap -> [https://www.unicef.fr/sites/default/files/fiche\\_thematique\\_handicap.pdf](https://www.unicef.fr/sites/default/files/fiche_thematique_handicap.pdf)
- Lien avec la convention -> [https://www.unicef.org/french/publications/files/Its\\_About\\_Ability\\_Learning\\_Guide\\_FR.pdf](https://www.unicef.org/french/publications/files/Its_About_Ability_Learning_Guide_FR.pdf)
- Vidéos courtes -> <https://www.unicef.fr/article/des-vidéos-jeunes-et-fun-pour-sensibiliser-au-handicap>







# UNICEF, pour chaque enfant

## Imaginez un monde...

... où chaque enfant a un endroit décent où dormir, suffisamment à manger, une salle de classe, et une santé lui permettant d'apprendre, de se développer et de s'épanouir.

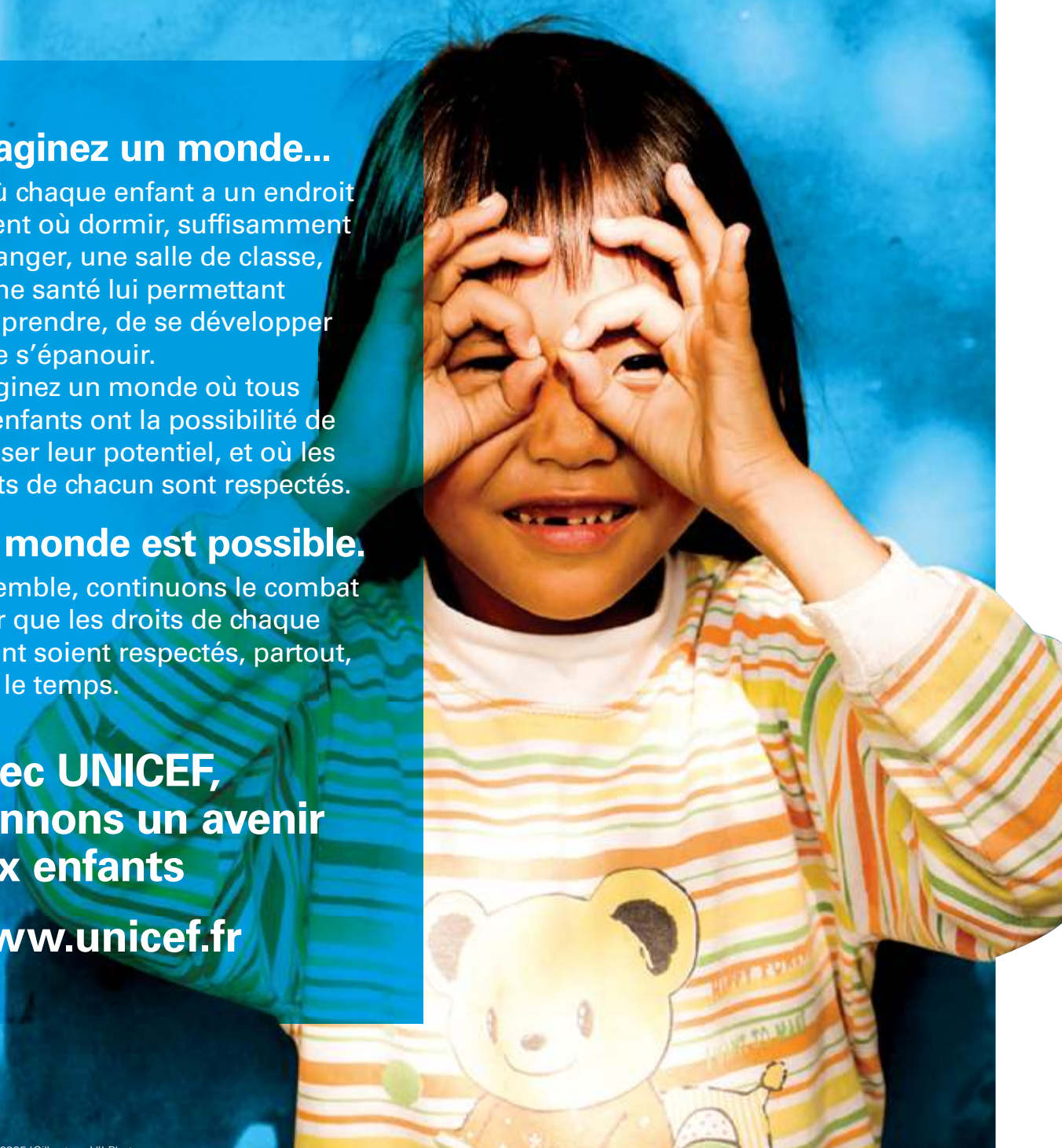
Imaginez un monde où tous les enfants ont la possibilité de réaliser leur potentiel, et où les droits de chacun sont respectés.

## Ce monde est possible.

Ensemble, continuons le combat pour que les droits de chaque enfant soient respectés, partout, tout le temps.

**Avec UNICEF,  
donnons un avenir  
aux enfants**

**[www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)**



© UNICEF/UNI189335/Gilbertson VII Photo



**CIDE30** ANS  
CONVENTION INTERNATIONALE  
DES DROITS DE L'ENFANT